

Légation de Suisse.



Vienne,

le 29 Juin 1914.

*J'm Circulation  
1. Juli 1914*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous confirmer mon télégramme de ce matin vous annonçant que, suivant vos instructions, j'ai exprimé au Gouvernement T. & R. les condoléances du Conseil fédéral à l'occasion de la lugubre catastrophe d'hier à Sarajevo dont le Prince héritier, Archiduc François Ferdinand, a été victime ainsi que son épouse.

J'étais hier à Traüm (Moravie) en visite chez mon ami le Général Pichler (que vous vous souvenez d'avoir vu à St-Gall il y a deux ans à nos grandes manœuvres). J'y appris l'attentat vers 4 heures d. l'après midi, et lors de mon retour à Vienne, un télégramme que je vous aurais adressé n'aurait plus eu grande utilité, la nouvelle vous étant certainement déjà parvenue par l'agence télégraphique, et c'est ce qui vous explique pourquoi je n'en suis absente.

Vienne était d'ailleurs ville aux trois quarts vide hier Dimanche, et les journaux ont dû faire des prodiges pour pouvoir, vers six heures, publier les Départements Politiques fédéral

Berne

1811 juil 20 J

premiers bellenius spéciaux. La plupart des personnages officiels étaient absents : p. ex. le C<sup>te</sup> Berchtold, le Bourgmestre. Aujourd'hui, fête des S.S. Pierre et Paul, la ville est déserte aussi, et on ne signale aucune manifestation.

La "Wiener Zeitung", organe officiel, ci-jointe vous donnera tous les détails connus jusqu'à cette heure. Remarquez qu'il imprime dans sa "Partie officielle" la nouvelle du décès de l'Archiduc et n'enlumine dans sa partie, non officielle "le décès de son épouse la Duchesse d. Hohenberg".

Il est impossible de pronoostiquer dès à présent les conséquences de ce décret, et je me borne, en hâte, à quelques réflexions.

du point de vue dynastique, la <sup>situation</sup> ~~question~~ nouvelle est plus claire que l'ancienne. Vous savez que par suite de son mariage morganatique, François Ferdinand était dans une fausse situation. On se demandait comment il aurait régné ayant à ses côtés une femme à laquelle la Pragmatique sanction refusait le titre d'Impératrice. L'archiduc Charles François Joseph devient héritier présomptif, à 21 ans ; il est marié à une Princesse d. Parme, et a deux

enfants, dont un fils de 18 mois. On ne lui refuse pas certaines qualités, mais il est loin d'avoir l'expérience et l'énergie de son oncle, et on peut se demander ce qu'il fera s'il vient à casser la couronne des Habsbourg dans un avenir prochain.

Il a un avantage sur son prédecesseur : il n'est pas impopulaire. François Ferdinand l'était incontestablement. Le drame d. Sarajevo émeut par sa brutalité ; on pense alors que le vieil Empereur si éprouvé ; on frémit d. haine contre les Serbes ; on songe à ces pauvres orphelins, mais on ne donne à François Ferdinand et à sa femme qu'un peu plus de regrets qu'à deux êtres humains quelconques fauchés à la fleur d. l'âge. Cela soulève spécialement les sentiments de la population vieillissante. Sauf dans certains cercles militaires de la jeune école, le défunt ne connaît qu'un peu de sympathie. Charles François Joseph n'aura presque rien à faire pour les acquérir toutes.

Au point de vue politique, la situation est bien sombre. L'attentat a été ouvert en Serbie, il n'y a pas de doute, et perpétré par des mains serbes. Or, on est très mécontent en Autriche et en Hongrie contre les Serbes et contre leurs menées

en Bosnie (affrontement contre le Baron Cuvaj en 1912 et contre le Baron Skerlicz en 1913); on a toujours sous les yeux leur altitude et leurs succès pendant la guerre balkanique; on est dépité de la politique du Ballplatz à laquelle on attribue la perte de l'amitié roumaine et les échecs successifs en Albanie. L'éminent militaire, qui rougit son front depuis longtemps, frémira d'impatience à l'idée d'agir... N'en viendra-t-on pas à quelque mesure dangereuse de représailles? Je ne peux pas être optimiste.

C'est vrai que le grand éminent de paix est là. Admirable exalte de son devoir, vaillant vieillard devant lequel l'univers s'incline plein de respect, l'Empereur en rentre tout à l'heure à Ischl où il aura la peine commerce sa ville-gâture. Puisse ce nouveau corps ne pas l'abattre!

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

J. Choffat